

# BIM : L'analyse des organisations paysannes ?

Marc Roesch mardi 21 avril 2004

*Le BIM d'aujourd'hui se propose de se pencher sur la question des organisations paysannes (associations, coopératives, mutuelles etc) et plus particulièrement la façon de les analyser. Ces organisations sont souvent à l'origine d'une demande de montage d'une caisse de crédit, ou sont mises à contribution dans la mise en place ou l'animation de caisses. Elles sont aussi sollicitées par les organismes de développement, les ONG ou les bailleurs de fonds pour servir d'intermédiaire dans la distributions de crédits. Il nous a paru donc intéressant de revenir sur leurs caractéristiques et la façon de les appréhender.*

*Quelque soit leurs objectifs, leurs fonctions (coopérative, mutuelle, association, syndicat ...) les organisations paysannes n'en ont pas moins des caractéristiques de base communes. Nous présentons ci-dessous un texte donnant les éléments à prendre en compte quand on souhaite les analyser.*

-----

Les organisations paysannes, se construisent à l'interface de la société locale et la société globale, comme un moyen de régler les relations entre, d'une part. les individus et les différents groupes sociaux (familles, communautés, villages, etc.) qui composent la société locale et, d'autre part, les acteurs multiples qui constituent leur environnement (Administration, services techniques, ONG, opérateurs économiques privés, sources de financement, partis politiques, syndicats, etc.)

Dans le cadre, par exemple, d'un « développement par l'Etat », les organismes étatiques et para-étatiques mettent en place des organisations paysannes pour faciliter leur action sur la société locale. L'organisation mise en place devient l'interlocuteur de l'intervenant extérieur ; elle est aussi son relais car c'est par elle et, notamment par ses responsables, que transitent les messages et les différents apports matériels de l'intervenant extérieur ; cependant, l'organisation est aussi le lieu d'expression des producteurs adhérents : elle offre un cadre, codifié certes par l'intervenant extérieur, où se rencontrent « l'encadreur » et les « encadrés » mais où s'articulent aussi deux types de logiques, celle(s) de la société locale et celle de l'intervenant extérieur, et souvent « deux systèmes de sens » (Olivier de Sardan). De façon implicite ou explicite, l'intervenant extérieur attend de l'organisation nouvelle qu'elle médiatise ses relations avec la société locale ; il attend en quelque sorte que les responsables de l'organisation régulent les interférences et les éventuels conflits qui naissent de l'intervention et des modes d'ac-

tion qu'elle propose. Dans ce schéma, l'efficacité de l'organisation sera appréciée par l'intervenant extérieur à sa capacité à relayer les messages transmis et à relayer les tensions qu'ils peuvent créer dans la société locale.

Lorsque les organisations paysannes s'autonomisent ou lorsqu'elles se créent sur l'initiative des paysans, elles sont un moyen que la société locale se donne pour agir sur son environnement pour accroître sa capacité de négociation vis-à-vis des acteurs extérieurs avec lesquels les individus et les groupes sociaux qui la composent sont en relation.

De façon explicite ou implicite, la société locale (ou une partie plus ou moins importante des individus ou des groupes sociaux qui la composent) considère, d'une part, que son articulation avec la société globale se fait mal, dans des conditions qui ne lui sont pas favorables, et, d'autre part, que les structures qui préexistent dans la société locale (et qui sont liées à son organisation sociale) ne sont pas adaptées pour modifier les relations de la société locale avec son environnement. Elle se dote alors d'une nouvelle organisation conforme aux objectifs poursuivis.

Cette situation d'interface qu'occupent les organisations paysannes a deux conséquences :

- tout d'abord, les organisations paysannes sont ancrées dans la société locale et entretiennent de ce fait des relations (de coopération ou de conflit) avec l'organisation sociale préexistante et, en particulier, avec ceux qui dans la société locale, exercent des fonctions particulières, avec ceux qui détiennent les différentes formes de pouvoir. Certaines des caractéristiques de la société rurale se retrouvent donc dans l'organisation paysanne mais l'action de l'organisation modifie en retour la société rurale.

- l'organisation paysanne est un système d'action particulier que se donne la société locale mais elle n'est pas indépendante des autres systèmes d'action «traditionnels», ni des formes de contrôle social qui existent dans la société. Cependant, les relations de pouvoir au sein de l'organisation ne sont pas le décalque pur et simple des rapports de force et des rapports sociaux qui caractérisent la société dans laquelle elle se construit. En effet d'une part l'organisation du fait de ses objectifs spécifiques a une marge d'autonomie (variable) par rapport aux autres formes de contrôle social ; d'autre part, du fait de la « nouveauté » de l'organisation dans la société et de certaines des caractéristiques qui sont liées (libre-adhésion par exemple), la marge de liberté dont disposent les adhérents est plus importante que dans les organisations « traditionnelles ».

Par ailleurs, si l'organisation paysanne obtient des résultats significatifs, appréciés par ses adhérents, son poids dans la société s'accroît ainsi que sa capacité à influencer sur les rapports sociaux préexistants.

Les relations entre l'organisation paysanne et la société locale sont complexes et ceci, d'autant plus que l'organisation paysanne ne représente pas toujours les intérêts de tous les paysans mais parfois seulement les intérêts d'une partie d'entre eux.

- la deuxième conséquence du rôle d'interface que jouent les organisations paysannes, c'est que, d'une part, elles agissent sur leur environnement afin de le rendre plus favorable aux intérêts et aux initiatives de la société locale (ou d'une partie de ses membres) et que, d'autre part, elles subissent aussi des influences extérieures qui orientent certains de leurs choix (priorités d'action, fonctionnement interne de l'organisation. etc.).

Créées pour améliorer l'articulation des sociétés locales avec leur environnement, les organisations paysannes doivent acquérir une crédibilité auprès des acteurs multiples qui constituent l'environnement, et qui sont le plus souvent, en position dominante. Pour cela, et tant que le rapport de forces ne leur est pas favorable, les organisations paysannes doivent s'adapter aux attentes de leur environnement (justification de leur légitimité de leur représentativité, définition d'objectifs et de formes d'action acceptables par la société globale, adoption du vocabulaire, etc.). La crédibilité externe de l'organisation lui permet d'accéder à des ressources (matérielles, financières, mais aussi informations, etc.) qui renforcent sa capacité d'action et donc sa crédibilité interne. En confortant sa base sociale, l'organisation paysanne accroît sa capacité de négociation avec l'extérieur. Pour mener cette démarche, l'organisation paysanne a besoin de médiateurs qui maîtrisent, à la fois les modes de pensée et d'action des acteurs dominants qui constituent l'environnement, et les logiques paysannes : les leaders des organisations jouent ce rôle parce qu'ils sont souvent « entre les deux mondes », du fait de leur itinéraire personnel.

Les rapports sociaux qui existent au sein de la société locale et entre la société locale et son environnement (ainsi que leurs interactions) jouent un rôle essentiel dans la détermination des objectifs de l'organisation, dans la définition de ses règles et normes de fonctionnement ainsi que dans le choix des leaders et le mode d'exercice du pouvoir.

Les organisations paysannes sont, en outre, en mouvement permanent d'une part, parce qu'elles s'ajustent aux contraintes changeantes de l'environnement (et aux marges de manoeuvre qui leur sont ouvertes ou qu'elles se créent), d'autre part, parce que leur poids au sein de la société local varie, mais aussi parce qu'à l'intérieur même des organisation, le rôle joué par les différents membres et les capacités d'action collective se modifient.

L'organisation paysanne est largement déterminée (dans ses objectifs, son fonctionnement interne et son programme d'action) par la société locale et par son environnement mais elle n'est pas cependant le simple produit des interactions entre ces deux entités. En tant qu'organisation spécifique, elle a aussi sa dynamique propre :

- par son action, elle peut contribuer à accroître le potentiel (écologique, économique, social, culturel etc.) de la société locale, à élargir sa marge de liberté et le choix pour le future, à accroître sa capacité à se construire des objectifs propres et certains des instruments dont elle a besoin pour les atteindre. En d'autres termes, les organisations

paysannes peuvent faciliter « l'apprentissage, c'est-à-dire, la découverte, voire la création et l'acquisition par les acteurs concernés de nouveaux modèles relationnels, de nouveaux modes de raisonnement, de nouvelles capacités collectives »

- le pouvoir au sein de l'organisation revient en grande partie à ceux qui maîtrisent le mieux les relations avec l'environnement, qui contrôlent la communication et l'accès à l'information : les «leaders historiques » sont généralement dans cette situation. Cependant, par choix ou par nécessité, les leaders sont amenés à favoriser l'acquisition de compétences par les membres (formation) et donc, à faciliter leur accès à l'information et leur capacité de maîtrise avec l'environnement : il en résulte la revendication par ces membres d'exercer un pouvoir et donc une modification des rapports de pouvoir au sein de l'organisation.

L'analyse des organisations paysannes doit donc prendre en compte simultanément

- la société locale dans laquelle se construisent les organisations et les changements multiples qui la concernent
- la société globale et ses évolutions
- les dynamiques propres aux organisations paysannes et les effets qu'elles produisent sur la société locale et la société globale.

Et ceci, sans les opposer mais en les considérant dans leurs interactions permanentes.

Il est de ce fait difficile d'isoler des composantes des organisations paysannes et surtout de les étudier séparément.

Texte rédigé par Jacques BERTHOME/Marie-Rose MERCOIRET (CIEPAC/CIRAD)

Pour Espacefinance Marc Roesch